

Module 2 – Comment agir face à la cyberviolence ?



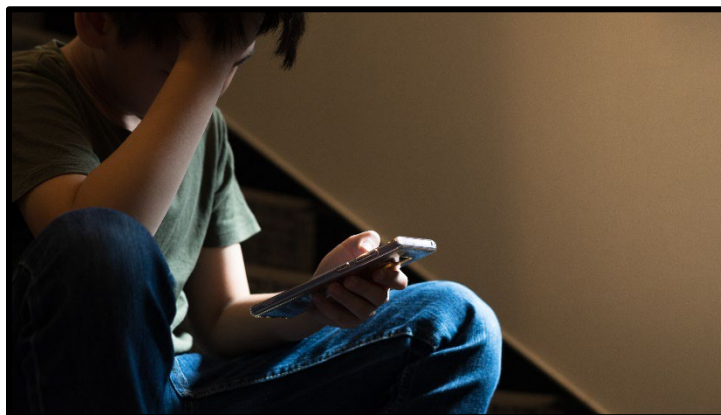
FICHE DE L'ÉLÈVE



Contenu sensible

Lors de ce module, du contenu sensible est couvert. Si tu te sens mal à l'aise ou cela te rappelle une situation difficile, n'hésite pas à aller voir ton enseignante ou ton enseignant à tout moment. Tu peux aussi consulter les ressources d'aide fournies plus bas.

A. Quoi faire lorsque tu es victime de cyberviolence ?



A.1. Les effets de la cyberviolence

Les effets de la cyberviolence sont multiples et peuvent être graves, tant pour la victime que pour l'auteure ou l'auteur.

- La victime de cyberviolence peut perdre son estime de soi et avoir des problèmes de santé mentale. Dans des cas graves, la victime peut avoir des pensées suicidaires ou se faire du mal.
- Les auteures et auteurs de cyberviolence peuvent possiblement aller en prison, se faire saisir leurs appareils et même devoir payer une amende.

Lis l'échange de textos ci-dessous entre Thomas (16 ans) et Sabrina (15 ans).

THOMAS

Salut! Je m'ennuie beaucoup de toi.
Tu es tellement belle.

Qu'est-ce que tu fais?

Attention de ne pas échapper ton
téléphone dans l'eau 😊

Tu m'envoies une photo de toi? Je
t'envoie une de moi après!

Ça fait 6 mois qu'on est ensemble,
come on! Je t'en envoie une de moi
après!

Si tu m'aimais tant que ça, tu m'en
enverrais une tout de suite héhé.

SABRINA

Aww! Moi aussi je m'ennuie!

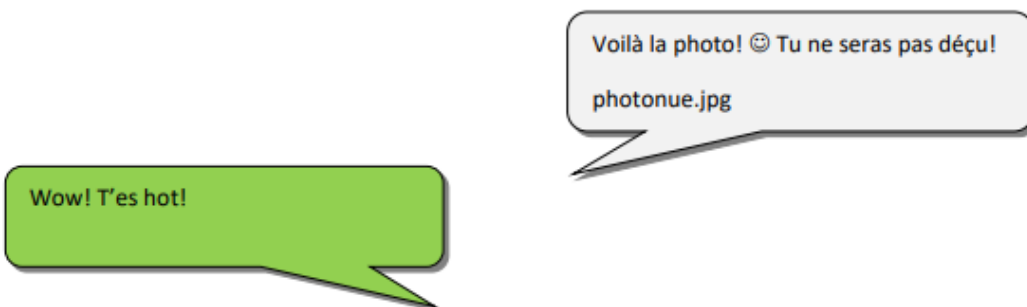
Je suis en train de relaxer dans le bain.
Toi?

Lol non!

Je ne sais pas, je ne me sens pas super
à l'aise.

Je sais pas...

30 minutes plus tard (...)



30 minutes plus tard (...)



2 heures plus tard (...)



FIN DE L'ÉCHANGE DE
MESSAGES TEXTES

(Vous trouverez les questions auxquelles répondre à la page suivante)

À la lumière du scénario, réponds aux questions suivantes selon tes connaissances sur la cyberviolence.

1. Quelle pourrait être la suite des événements entre Thomas et Sabrina dans ce scénario ? Donne deux scénarios différents.

Réponse :

2. Quelles pourraient être les motivations de Thomas dans ce scénario ?

Donne au moins 3 motivations.

Réponse :

3. Selon toi, quels seront les effets de cet échange dans la vie de Sabrina ?**Donne au moins 3 effets.**

Réponse :

4. Que ferais-tu si ton amie ou ami venait te parler de cette situation ?

Réponse :

**Rappel : Parlons de cyberviolence (8 min 09)**

- Visionne cette capsule informative qui fait un retour sur ce que sont les cyberviolences.
- **Hyperlien (dérouler la page) :**

<https://stoplescyberviolences.ca/ressources-pedagogiques/>

Source : #StopLesCyberviolences

A.2. Les solutions possibles à la cyberviolence

Dès que tu es victime de cyberviolence, tu as plusieurs solutions et tu peux mener les actions suivantes.

❗ Si tu es victime...

- **Garde des preuves** – Prends des captures d'écran pour conserver une preuve de l'acte de cyberviolence ainsi que des informations concernant l'auteure ou l'auteur (par exemple, les noms d'utilisateur). Tu auras ainsi un document pour t'aider à prouver ce qui s'est passé.
- **Cesse tout contact** – Ne réponds pas et n'envoie pas d'argent.
- **Protège-toi** – Bloque les auteures et les auteurs de la cyberviolence, désactive ton compte (sans l'annuler) au besoin, change ton mot de passe. Si tu as partagé une image ou une vidéo en ligne que tu aimerais retirer, visite [AidezMoiSVP.ca](https://www.aidez-moisvp.ca/app/fr/) (<https://www.aidez-moisvp.ca/app/fr/>).
- **Demande de l'aide** – Parle à quelqu'un en qui tu as confiance ou demande de l'aide auprès de ressources disponibles. Les ressources suivantes sont à ta disposition :
- **Jeunesse, J'écoute** – Appelle le 1-800-668-6868 ou texte PARLER au 686868 (<https://jeunessejecoute.ca/aide-urgente/>)
- **Cyberaide.ca** (<https://www.cyberaide.ca/fr/signalement/agir/>)
et AidezMoiSVP.ca (<https://www.aidez-moisvp.ca/app/fr/>)
- **Ligne d'écoute d'espoir** – Appelle le 1-855-242-3310 ou envoie un message par [clavardage](https://www.espoirpourlemieuxetre.ca/) (<https://www.espoirpourlemieuxetre.ca/>)
- **Dénonce l'auteure ou l'auteur de la cyberviolence** – Rapporte l'incident au réseau social concerné. Si tu penses qu'un crime a été commis, communique avec la police au 9-1-1.

Sources : [Cyberaide.ca](https://www.cyberaide.ca) et [Gouvernement du Canada](https://www.gouvernement.ca)

Si ton amie ou ami est victime de cyberviolence, tu peux l'aider de plusieurs façons.

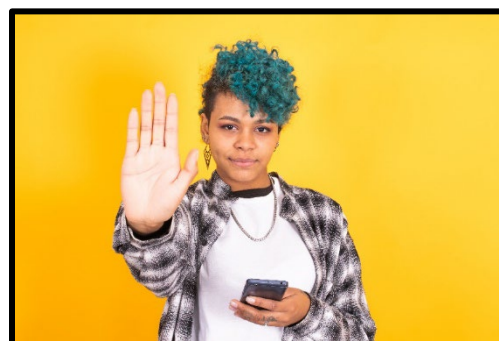
① Ce que tu peux faire pour aider...

- **Surveille les signes** – Remarque si ton amie ou ami évite d'utiliser son ordinateur ou son cellulaire, ou l'utilise encore plus que d'habitude et en semble perturbé. Aussi, remarque d'autres facteurs comme la perte de sommeil ou d'appétit, l'évitement de l'école et d'autres événements sociaux.
- **Montre que tu es là pour l'aider** – Rassure ton amie ou ami qu'elle ou il n'est pas responsable de la cyberviolence. Demande comment tu peux l'aider.
- **Parles-en** – Si ce n'est pas dangereux pour toi, dénonce la cyberviolence auprès de l'auteure ou de l'auteur si tu le connais, exprime ton désaccord et demande-lui d'arrêter.
- **Demande de l'aide et signale la cyberviolence** – Encourage ton amie ou ami à chercher de l'aide et si tu juges que cela s'impose, signale la cyberviolence auprès des réseaux sociaux ou auprès de la police.

Source : Gouvernement du Canada

B. Comment prévenir la cyberviolence ?

Certaines stratégies peuvent t'aider à prévenir la cyberviolence. Réponds aux questions suivantes en donnant une solution et en proposant une stratégie de prévention possible.



1. Un compte sur un réseau social utilise ta photo et ton nom pour publier des propos haineux.

Réponse :

2. Une vidéo compromettante de toi circule sur Internet.

Réponse :

3. Quelqu'un d'autre a utilisé ton compte sans ton consentement pour soutirer de l'information de tes contacts.

Réponse :

4. Ton amie, 16 ans, te partage en confiance la photo nue de sa nouvelle copine, 17 ans. Tu la confrontes et elle reste perplexe parce qu'elle ne comprend pas la gravité du problème.

Réponse :

C. À retenir – Infographie

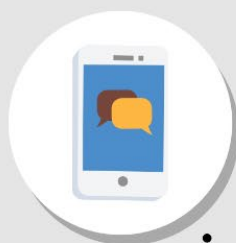
QUOI FAIRE EN CAS DE

CYBERINTIMIDATION?



5 astuces pour réagir

Conserver des preuves
(ex. captures d'écran)



S'informer sur ses droits et ressources



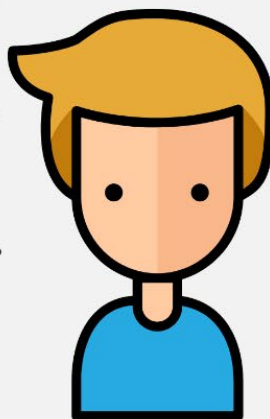
Faire supprimer l'image, le commentaire, etc.



Quitter la conversation



Parler à une personne de confiance



L'information juridique claire et simple qui touche le quotidien des francophones au Canada.

Copyright ©2018 - CliquezJustice.ca

D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **www.CliquezJustice.ca**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

CliquezJustice.ca, « Ados : 5 astuces pour faire face à la cyberintimidation ». En ligne : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/ados-5-astuces-pour-faire-face-la-cyberintimidation>.

Gouvernement du Canada, « Que faire si tu es victime de cyberintimidation ». En ligne : <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/cyberintimidation/cyberintimidation-jeunes/que-faire-si-tu-es-victime-de-cyberintimidation.html>.

Gouvernement du Canada, « Quelqu'un que je connais subit de la cyberintimidation ». En ligne : <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/cyberintimidation/cyberintimidation-jeunes/quelqu-un-je-connaiss-subit-la-cyberintimidation.html>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

